



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 octobre 2002**

**ADAPTATION DES HORODATEURS AU SYSTEME DE  
PAIEMENT ELECTRONIQUE MONEO**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 octobre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoint :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen  
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,  
M. Gérard ZABATTA.

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :** Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002**

DELIBERATION D20020309

**Administration Générale**

**ADAPTATION DES HORODATEURS AU SYSTEME DE  
PAIEMENT ELECTRONIQUE MONEO**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire

Lors du passage à l'Euro, la Ville de Niort a procédé à l'acquisition et à l'installation de nouveaux horodateurs alimentés par énergie solaire et pré équipés pour le mode de paiement par porte-monnaie électronique de MONEO, lorsque celui-ci serait opérationnel dans notre région.

L'application MONEO est disponible à Niort à partir de maintenant : sa commercialisation est en cours depuis le début du mois.

Pour l'exploitation du stationnement payant le système MONEO présente de nombreux avantages puisqu'il permet d'accepter le paiement de petites sommes par carte bancaire, de limiter la manipulation de petite monnaie, de réduire les risques de vol, et de garantir le paiement.

Pour l'utilisateur, il simplifie la vie quotidienne en permettant de ne plus être à court de petite monnaie, de pouvoir réapprovisionner son porte-monnaie électronique dans de multiples lieux, et d'être informé sur son solde à tout moment.

L'application MONEO nécessite d'acquiescer, au titre de la convention de prestation de services entre la Ville et la SOPAC, différents équipements informatiques (licences, logiciels et ordinateur) pour l'exploitation par la SOPAC des horodateurs (106 appareils actuellement).

La dépense prévisionnelle initiale est de 30 600 euros TTC.

Les crédits seront ouverts au 908-8224-208 pour les logiciels (14 543,20 €HT), et au 908-8224-2183 (10 983,90 €HT) pour le matériel.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la possibilité de paiement du stationnement par horodateurs à l'aide du système de porte-monnaie électronique de type MONEO.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)